

# **BULLETIN D'INSCRIPTION**

# XXXVIème CONGRES de la SALF NANCY 22, 23 et 24 janvier 2020

A renvoyer à : e-mail : secretariatsalf@yahoo.fr

## **Adresse Correspondance**

	Mme □ Melle □						
Code Postal		Ville					
Гél Profession		Fax		E-r	. E-mail		
_ibéral □	] Salarié □						
Inscription au congrès							
nscription à la journée DPC du 22 01 20 (uniquement)   nscription au congrès complet   nscription journée unique							
	Inscription	Membres de la SALF*		Non membres de la SALF		Etudiants Interne- paramédial	
		Règlement <b>Avant le</b> <b>01/12/2019</b>	Règlement <b>A partir du</b> <b>01/12/2019</b>	Règlement <b>Avant le</b> <b>01/12/2019</b>	Règlement <b>A partir du</b> <b>01/12/2019</b>	Règlement <b>Avant le</b> <b>01/12/2019</b>	Règlement <b>A partir du</b> <b>01/12/2019</b>
	Totalité du congrès (jeudi et vendredi)	☐ 350 € (+ cotisation 2020)	☐ 400 € (+ cotisation 2020)	<b>□</b> 450 €	<b>□</b> 500€	<b>□</b> 100€	<b>□</b> 150€
	Diner de synthèse			□5	0€		
	Forfait Journée unique	☐ 200 € ☐ jeudi ☐ vendredi (+ cotisation 2020)	☐ 250 € ☐ jeudi ☐ vendredi (+ cotisation 2020)	☐ 300 € ☐ jeudi ☐ vendredi	☐ 350 € ☐ jeudi ☐ vendredi	☐ 50 € ☐ jeudi ☐ vendredi	☐ 50 € ☐ jeudi ☐ vendredi
	Cotisation 2020	<b>□</b> 80€				<b>□</b> 20 €	
	Session DPC Unique du mercredi 22 01 20			600	600 €		
	Soit un TOTAL de	€	€	€	€	€	€

Les droits d'inscription au congrès incluent l'accès aux sessions scientifiques du <u>jeudi et vendredi,</u> les pauses cafés, les pauses déjeuners du jeudi et vendredi, l'exposition, le livret papier des mini-posters.

<sup>\*</sup> les membres de la SALF devront mettre à jour leur cotisation 2020 en même temps que leur inscription au congrès (redevance de 80 euros en sus)

### Procédure et Modalité d'inscription pour un programme DPC

# Pour toute inscription dans le cadre du DPC : contacter directement Vanessa MALLERET par émail secretariatsalf@yahoo.fr

#### **POUR LES LIBERAUX ET LES SALARIES CDS (centre de santé conventionné)**

- 1. Inscription sur le site OGDPC (www.mondpc.fr)
- 2. Puis, inscription sur le site de l'UMFCS (https://umfcs.univ-amu.fr)

#### > POUR LES SALARIES (y compris hospitaliers)

- 1. Inscription sur le site de l'UMFCS (https://umfcs.univ-amu.fr)
- 2. Téléchargement de la prise en charge employeur
- 3. A réception de la prise en charge dûment remplie par l'employeur, une convention de formation professionnelle lui sera adressée.

#### > POUR LES SALARIES (non pris en charge par leur employeur)

- 1. Inscription sur le site de l'UMFCS (https://umfcs.univ-amu.fr)
- 2. Envoi du contrat de formation professionnelle au stagiaire
- 3. Envoi du règlement par chèque libellé au nom de « Agent comptable AMU » accompagné du contrat de formation professionnelle dûment rempli

Pour plus d'informations sur le DPC : <a href="https://www.ogdpc.fr/ogdpc/le\_dpc/10">https://www.ogdpc.fr/ogdpc/le\_dpc/10</a>

#### **INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Les droits d'inscription au Programme DPC incluent l'accès aux étapes DPC du mercredi, le plateau repas du mercredi midi. Les membres SALF participant au programme DPC se verront offrir une année de cotisation à la SALF pour l'année 2020. Les non membres SALF participant au programme DPC se verront offrir leur adhésion à la SALF avec leur cotisation annuelle 2020 offerte.

# Pourquoi adhérer à la SALF?

La SALF organise chaque année un congrès, plusieurs journées et sessions scientifiques sur tous les aspects de l'Andrologie : diagnostic et traitement médical et chirurgical des pathologies de l'appareil génital masculin, recherche clinique et fondamentale sur la fertilité et la sexualité masculine. En adhérant à la SALF, vous bénéficiez de **tarifs préférentiels** pour toutes ces manifestations. Leur programme est disponible sur le site de la SALF <a href="www.salf.fr">www.salf.fr</a>

En tant que membre de la SALF, vous bénéficierez également de nombreux avantages :

- dans la partie « privée » du site internet, vous trouverez grâce à votre accès réservé les diaporamas des présentations et des enseignements organisés par la SALF, des documents élaborées par la société (recommandations, documents de référence...)...
- lorsque vous soumettez un article à la revue Basic and Clinical Andrology, la SALF peut s'acquitter des frais de publication. Une fois accepté, votre article est alors immédiatement disponible en *open access*.

#### Comment adhérer à la SALF?

- Le bulletin d'adhésion est disponible sur le site internet de la SALF www.salf.fr
- Le montant de l'adhésion 2020 :

✓ .. Membres résidant en Europe, Amérique (médecins, chercheurs) : 80€
 ✓ .. Membres résidant en Afrique (médecins, chercheurs, étudiants) : 80€

✓ .. Membres « E-only » (étudiants DESC, DU, DIU et masters) : 20€

- Contact : Mme MALLERET Vanessa: <a href="mailto:secretariatsalf@yahoo.fr">secretariatsalf@yahoo.fr</a>

# Règlement (des inscriptions hors DPC)

**OBLIGATOIRE** : Toute demande d'inscription doit être accompagnée du paiement des frais d'inscription :

- Par paiement en ligne par le biais du site de la SALF (salf.fr, rubrique « boutique »)
- Par virement bancaire (n'hésitez pas à nous demander le RIB)
- par chèque (à l'ordre de la <u>SALF</u>) envoyé à l'adresse suivante :

Congrès SALF NANCY 2020 – Secrétariat SALF Mme MALLERET Vanessa 7 cité des peupliers – 81260 BRASSAC

!! Inscription sur place uniquement pour les inscriptions des congressistes venant de l'étranger (sur justificatifs)

# Lieux du congrès

Sessions DPC du mardi 22 janvier 2020 (de 9h à 17h)

« Traitement Médical de l'homme infertile » Présidence Université de Lorraine Adresse: 34, Cours Léopold 54000 NANCY

Congrès complet : Jeudi 23 janvier et vendredi 24 janvier 2020

Présidence Université de Lorraine Adresse: 34, Cours Léopold 54000 NANCY

